



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon – 27 juin 2012 – 11 heures 30

Assemblée Générale du Conseil National de l'Ordre des Médecins **Un moratoire comme seule proposition**

Suite à son Assemblée Générale du 23 juin 2012, le Conseil National de l'Ordre des Médecins suspend, jusqu'au 13 octobre 2012, ses recommandations émises le 29 mai dernier.

Le CNOM ne remet pas en cause la qualité d'élaboration et la communication autour de ces propositions. Il se félicite d'avoir levé le tabou qui entoure les discussions au sujet de la régulation de la primo-installation.

Les mesures coercitives ne sont pas un tabou ! C'est l'évidence de leur **inefficacité** et de leurs **conséquences délétères** pour le patient qui les soustraient du débat. Il ne faut pas juger les mesures incitatives avant de les avoir évaluées.

Le CNOM accepte enfin de mener des discussions avec l'ensemble de la profession dont nous, internes et premiers intéressés. Il faut espérer qu'elles seront davantage prises en compte que celles qui ont eu lieu au sein de la Cellule Jeunes du C.N.O.M.. L'ISNAR-IMG ne croit pas à la politique de la chaise vide et **répondra présente** lors des débats à venir.

Pour le Bureau de l'ISNAR-IMG
Julien POIMBŒUF, Porte Parole

Contacts Presse

Emmanuel BAGOURD – Président – 06 73 07 53 01

president@isnar-img.com

Julien POIMBŒUF – Porte Parole – 06 73 07 52 85

porteparole@isnar-img.com